

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1035

présenté par
M. Leseul, rapporteur

ARTICLE 7

À l'alinéa 4, supprimer la première occurrence des mots :

« de l'autorité parentale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.